



Tournoi de l'avenir 2024

14 Septembre 2024

Règlement tournoi U9

Article 1 : Ce tournoi est réservé aux joueurs licenciés FFF, sur demande des organisateurs, les équipes devront être en mesure de fournir les licences des joueurs.

Article 2 : Le club du PAYS LANGEAISIEEN décline toute responsabilité en cas d'accidents, les dirigeants et joueurs étant obligatoirement assurés par un club FFF. Chaque équipe sera responsable en cas de vol ou de dégradations.

Article 3 : L'épreuve se déroulera suivant le règlement du football à huit de la FFF. Elle se déroulera dans un bon esprit et n'aura que pour but sportivité, amitié, et FAIR PLAY entre les différents clubs.

Article 4 : Les poules de seront composées de 4 ou 5 équipes. Celles-ci se rencontreront une fois dans chaque poule dans la première phase. Une deuxième phase de poule organisée dans l'après-midi, avec le même fonctionnement que la première phase.

Article 5 : Durée des matchs de poule 10 minutes sans mi-temps.

Article 6: Pas classement final, toutes les équipes seront récompensées de la même façon.

Règlement foot U9

Loi 1 : Terrain de jeu Dimension du terrain : 35 m x 25 m. Dimension du but : 4 m x 1m50. Surface de réparation : 8 m x la largeur du terrain.

Loi 2 : Le ballon Le ballon est de taille n°4

Loi 3 : Nombre de joueurs L'équipe se compose de 5 joueurs. La licence est obligatoire. Autorisation de faire jouer 3 U7 maxi par équipe. Autorisation de faire jouer des U10 F en mixité. Tendre vers un temps de jeu de 100% par joueur.

Loi 4 : Equipement des joueurs Maillot dans le short. Chaussettes relevées. Le port des protège-tibias est obligatoire. Crampons vissés interdits

Loi 5 et 6 : Arbitrage L'arbitrage se fait par un membre de l'organisation du tournoi.

Loi 7 : Durée des rassemblements et rencontres La durée maximale des rassemblements : 50 minutes. La durée des rotations : 10 minutes.

Loi 8 : Coup d'envoi Distance des joueurs adverses à 4 m. Interdiction de marquer directement

Loi 9 : Ballon en jeu ou jeu arrêté Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit totalement une des lignes du terrain aussi bien à terre qu'en l'air. Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.

Loi 10 : But marqué Le but est validé lorsque le ballon a franchi entièrement la ligne de but. La hauteur du but est définie par la hauteur des jalons (1m50). Cas exceptionnels : - si le ballon percute le jalon et rentre dans le but, le but n'est pas validé. - si le ballon percute le poteau d'un but mobile et rentre dedans, le but est validé. - si un joueur effectue une rentrée de touche et marque directement sans que le ballon ne soit touché par aucun joueur, le but n'est pas validé.

Loi 11 : Hors-jeu Il n'y a pas de hors-jeu.

Loi 12 et 13 : Fautes et incorrections Les coups francs sont directs. L'adversaire doit se trouver à 4 m. La passe en retrait au gardien est autorisée. Les relances du gardien peuvent s'effectuer à la main ou pied avec remise au sol (volée, 1/2 volée interdite)

Loi 14 : Coup de pied de réparation Point de surface de réparation : 6 m.

Loi 15 : Rentrée de touche Les rentrées de touches se font par une passe ou sur une rentrée en conduite de balle sur le terrain

Loi 16 : Coup de pied de but A 6 m et à réaliser par le gardien à la main.

Loi 17 : Coup pied de coin Au pied et au point de corner